

Titulaire :

OBBIA

Produit :

OBBIATEX APE1

Usage :

Traitement préventif

Type de formulation :

Emulsion aqueuse

Prêt à l'emploi

Catégorie d'utilisateurs :

Industriels / professionnels

La certification CTB-P+ atteste :

- ✓ **De l'efficacité du produit** pour prévenir les attaques du bois ou des produits à base de bois par des organismes biologiques détruisant ou altérant son l'aspect.
- ✓ **De l'aptitude à l'usage** du produit lorsqu'utilisé avec des procédés reconnus.
- ✓ **Du maintien de la qualité** du produit par des audits techniques réguliers de leur fabrication et de leur contrôle sur site de production.
- ✓ **De la pertinence de l'information technique** accompagnant le produit.



FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de la marque CTB et du référentiel de la marque CTB-P+

Ce certificat atteste la qualité des fabrications, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises avant sa fin de validité.

Les Règles Générales de la marque CTB, le référentiel de la marque CTB P+ dans leur version en vigueur, ainsi que la liste mise à jour des titulaires de la Marque et des produits certifiés sont disponibles sur les sites Internet www.fcba.fr et www.ctbplus.fr. Seuls les produits accompagnés d'une étiquette faisant référence à la marque CTB peuvent se prévaloir du présent certificat.



Numéro de certificat : 502-21-2126-Fr

Annule et remplace le certificat n° 502-20-2018

Date d'émission : 01/09/2021

Valable jusqu'au : 31/08/2024

Nombre de pages : 2

Le Directeur certification
Alain HOCQUET

OBBIATEX APE1

PREREQUIS A LA CERTIFICATION	Règlement sur les produits biocides (RPB, règlement (UE) n° 528/2012): AMM FR-2019-0085 Fin d'autorisation : 31/03/2024
------------------------------	---

COMPOSITION (m/m)	Permethrine Propiconazole IPBC	0,32% 0,95% 0,31%
--------------------	--------------------------------------	-------------------------

TRAITEMENT DE SURFACE

Classe d'emploi	Valeur critique (g/m ²)	
	Résineux	Feuillus
1	/	/
2	100**-150	100**-150
3.1	100**-150	100**-150

**valeur à appliquer en l'absence de risque termite

RISQUES BIOLOGIQUES COUVERTS*

Champignons:	Pourriture cubique Pourriture fibreuse Antibleu en service
Insectes:	Tout insectes spp (I)
Termites:	Qualification antitermite (T)

* selon EN 599-1

PROCEDE(S)

usage industriel : Trempage court automatisé
usage professionnel : Trempage court manuel ou badigeon

APTITUDE A L'USAGE

Aptitude à la phase chantier :	Efficacité suite à essai de délavage à partir de la classe d'emploi 2
Bois en extérieur:	Nécessité d'appliquer une finition après un traitement de surface